



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E11215

VALABLE JUSQU'AU 24/05/2027

ÉDITÉ LE

06/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/07/1991

Forme juridique : SARL

Capital : 22 868

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LISIEUX 1991B00083

Siret : 382 802 049 00017

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6478740/A

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 16231019

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 16231019

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : SARL JEAN PERREE

10 RUE DU BOCAGE
14100 LISIEUX

Téléphone : 02 31 62 05 81

Portable :

Site Internet :

E-mail : sarljeanperree@orange.fr

Fax : 02 31 62 18 25

Responsabilité légale :
PERREE JEAN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE / PILU
CHANTAL GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	11/04/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	11/04/2024
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	25/05/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.